



# Silhouettes

Printemps 2012  
Numéro 34

Les Associés des Archives provinciales du Nouveau-Brunswick

## Les travailleurs néo-brunswickois au début du XX<sup>e</sup> siècle



Jeunes camelots du *Daily Sun*, Saint-Jean, v. 1906.

## Silhouettes

(ISSN 1201-8333) est publié deux fois par année. Adressez vos demandes de renseignements ou vos articles pour le bulletin à

Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, C.P. 6000, Fredericton, Nouveau-Brunswick E3B 5H1 ou par courriel à : provincial.archives@gnb.ca

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION des Associés des Archives provinciales du Nouveau-Brunswick** est constitué de membres du public qui collaborent bénévolement aux activités des Archives provinciales.

Les directeurs/directrices sont: présidente, Gwendolyn Davies, vice-président, Bernard-Marie Thériault, Gail Campbell, Phillip Christie, Joseph Day, Cyril Donahue, Joe Knockwood, Jocelyne LeBel, Frank Morehouse, Joan Pearce, John Thompson et Nancy Vogan.

SI VOUS VOULEZ devenir Associé, remplissez la formule ci-incluse ou visitez le site Web des Associés des Archives provinciales du Nouveau-Brunswick pour plus d'information. Nous acceptons les dons. Des reçus aux fins d'impôt seront remis.

**LES ASSOCIÉS DES ARCHIVES PROVINCIALES DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

C.P. 6000  
Fredericton (N-B) E3B 5H1  
Téléphone : 506 453-2122  
Courriel : provincial.archives@gnb.ca  
Site Web :  
<http://archives.gnb.ca/Associates/>

**P**RESQUE CHAQUE JOUR, des journaux publient des articles qui abordent un vaste éventail d'enjeux liés au milieu de travail. Les régimes de pension, le chômage, les salaires, la santé et la sécurité sont quelques-uns des défis auxquels font face les employeurs et les employés. Ces textes peuvent inciter les lecteurs à se demander comment était la vie des travailleurs avant l'assurance emploi, les lois sur le salaire minimum, l'indemnisation des accidents du travail et d'autres règlements qui offrent une protection contre les fléchissements économiques, les accidents du travail et les bas salaires.

Les dépositions faites à la New Brunswick Factory Commission (RS250), commission établie pour examiner et étudier la nécessité d'une loi sur les manufactures, conservées aux Archives provinciales, donnent un aperçu du milieu de travail industriel de la province au début du XX<sup>e</sup> siècle. Créée par un décret en conseil, en juin 1904, la Commission a été nommée pour enquêter sur les conditions de travail dans les établissements manufacturiers de la province et pour proposer des modifications à un projet de loi visant à protéger les ouvriers d'usine.

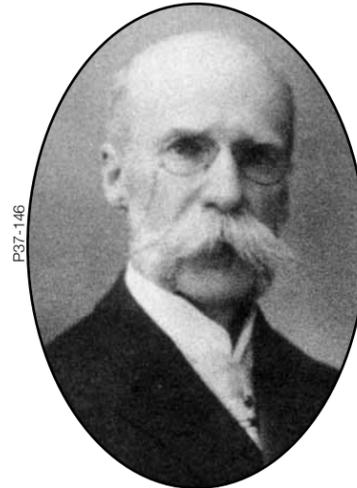
À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du

XX<sup>e</sup> siècle, des réformateurs de la société, inquiets des problèmes découlant de l'industrialisation et de l'urbanisation, se sont mis à examiner de près le milieu de travail. Le grand nombre d'ouvriers d'usine, les rapports d'accidents industriels, les allégations de conditions de travail non hygiéniques et la visibilité des enfants ouvriers dans les villes les ont encouragés à faire des pressions pour faire adopter des lois du travail.

La question du travail des enfants était troublante. Des documents du recensement ont confirmé que des centaines de garçons et de filles, de moins de 16 ans, travaillaient à Saint-Jean et ailleurs à vendre des journaux, cirer des chaussures, conduire des attelages, livrer des colis ainsi que dans les nombreux magasins de détail, scieries et manufactures de la province. Ces jeunes fabriquaient des cigares, des tissus de coton, des brosses, des chaussures, de la corde, des meubles, des voitures, des wagons, des boîtes, des clous, des verrous, des bonbons et des vêtements et ils balayaient les planchers, nettoyaient et huilaient les machines, préparaient des boîtes et faisaient des courses. Les jeunes adolescents travaillaient parce que leurs familles avaient besoin de leurs revenus pour joindre les deux bouts. Et ils étaient bienve-



Atelier de la filature de coton York, Saint-Jean, v. 1905. Les deux filatures de coton de Saint-Jean, les usines Cornwall et York, comptaient environ 500 employés en 1905.



Le marchand de thé et réformateur social de Saint-Jean, Frank Hatheway, était bien connu dans les milieux syndicaux. Lui et le commissaire des manufactures, Michael J. Kelly, étaient membres de la Fabian League, une organisation socialiste qui prônait l'adoption de lois sur le travail, notamment la loi sur les manufactures (Factories Act) de 1905.

nus dans le monde du travail parce qu'ils acceptaient de bas salaires.

Au début des années 1900, le milieu de travail mécanisé était en train de devenir plus dangereux étant donné qu'il n'y avait pas toujours de dispositifs pour protéger les ouvriers d'usine. Des réformateurs, des leaders communautaires, des parents et même des employeurs ont commencé à s'interroger sur l'embauche des garçons et des filles. Pour un grand nombre d'entre eux, les jeunes devaient aller à l'école au lieu de travailler de longues heures pour un faible revenu.

À Saint-Jean, le centre industriel le plus important de la province, un groupe d'hommes et de femmes ont pris les devants pour obtenir des réformes du travail. Ils comprenaient le syndicaliste Peter C. Sharkey, l'homme d'affaires W. Franklin Hatheway et la militante des droits de la femme Emma S. Fiske, qui représentaient respectivement le Saint John Trades and Labour Council (conseil des métiers et du travail de Saint-Jean), la Fabian League (ligue fabienne) et le Saint John Council of Women (conseil des femmes de Saint-Jean).

36

3 EDWARD VII., A. D. 1903.

C. 11

### Employers' Liability Act.

intendence over workmen as is exercised by a foreman or a person in a like position to a foreman, whether the person exercising superintendence is, or is not, ordinarily engaged in manual labor.

(b) "Employer" includes a body of persons, corporate or incorporate, and also the legal personal representatives of a deceased employer, and the person liable to pay compensation under Section 4 of this Act.

(c) "Workman" does not include a domestic or menial servant, or servant in husbandry, gardening or fruit growing, or in mining or quarrying or lumbering or in driving, rafting or booming logs, where the personal injury caused to any such servant has been occasioned by or has arisen from or in the usual course of his work or employment as a domestic or menial servant, or as a servant in husbandry, gardening or fruit growing, or in mining or quarrying or lumbering, driving, rafting or booming logs; but save as aforesaid, means any railway servant, ship laborer, longshoreman and any person who, being a laborer, servant, journeyman, artificer, handy-craftsman, or otherwise engaged in manual labor, whether under the age of twenty-one years or above that age, has entered into, or works under a contract with an employer, whether the contract was made before or after the passing of this Act, and whether such contract is expressed or implied, oral, or in writing, and is a contract of service, or a contract personally to execute any work or labor.

(d) "Railway servant" means and includes a railway servant, tramway servant and street railway servant.

3. Where personal injury is caused to a workman,

*Loi sur la responsabilité des employeurs (Employers' Liability Act), 3 Edward VII., chap. 11 (1903). La Loi s'appliquait à des catégories particulières de travailleurs comme il est indiqué ici. Les mineurs et les ouvriers de scierie, de même que d'autres travailleurs occupant des emplois parmi les plus dangereux, furent laissés sans protection. RS3-1901-1903-pg36*

Ces réformateurs, accompagnés d'autres personnes, ont fait des campagnes dans la presse, ont tenu des réunions publiques et ont rencontré directement les politiciens pour améliorer les conditions de travail. Leurs activités ont mené à l'ébauche d'un projet de loi intitulé « An Act for the Protection of Persons Employed in Factories » (loi pour protéger les personnes employées dans les manufactures) et à la nomination d'une commission devant examiner la nécessité d'une telle loi.



Le révérend J. A. Richardson, pasteur de l'église anglicane Trinity, à Saint-Jean, fut l'un des nombreux membres du clergé à témoigner devant la commission sur les manufactures.

Au cours de l'été, de l'automne et de l'hiver 1904-1905, la commission a visité Saint-Jean, Fredericton, Marysville, St. Stephen, Newcastle, Chatham, Woodstock, Campbellton et Moncton, rassemblant des dépositions de propriétaires de manufactures, d'ouvriers et d'autres personnes. Ses conclusions ont servi à peaufiner le projet de loi sur les manufactures qui se trouvait à l'étude à la Chambre. Aujourd'hui,

les dépositions obtenues par la commission offrent aux chercheurs un aperçu sur les pratiques industrielles et sur les conditions de travail dans un milieu non réglementé.

Les cinq commissaires – John Palmer, fabricant de bottes et de chaussures, Kilgour Shives, entrepreneur forestier et propriétaire d'une scierie, Charles MacDonald, directeur général de la Saint John Iron Works, Michael J. Kelly, débardeur et syndicaliste, et Emma S. Fiske, enseignante et partisane du vote des femmes – ont posé des questions sur les heures de travail, les conditions d'hygiène, la sécurité, la qualité de l'air, les salles à manger et le travail des enfants.

Les commissaires ont commencé à recevoir les dépositions à Saint-Jean, le 11 août 1904. Le fabricant de cigares, Abram Isaacs, a déclaré que ses quelque 60 employés

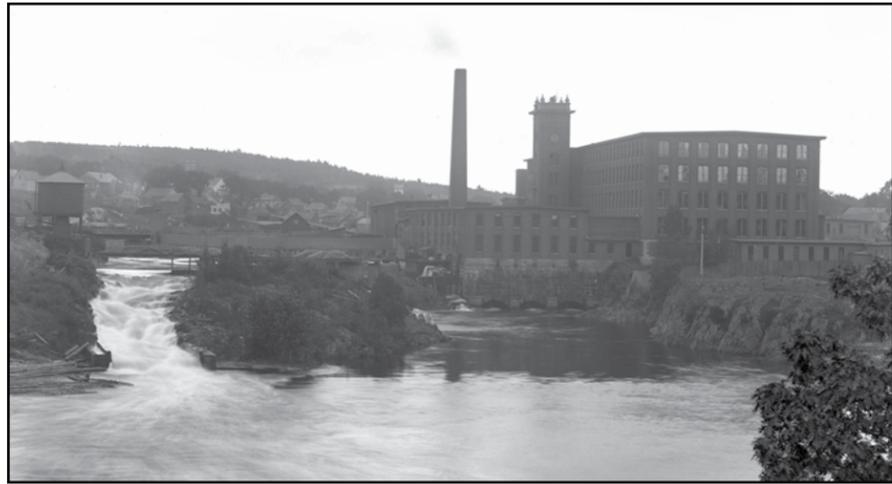
travaillaient à la pièce. Ils commençaient à 8 h 30 et terminaient vers 16 h ou 17 h, selon la rapidité avec laquelle ils s'acquittaient des tâches assignées. Son immeuble de deux étages ne comptait aucun extincteur d'incendie ni escalier de secours et seulement deux toilettes. Couper les feuilles de tabac, les battre et les rouler créaient de la poussière, mais les commissaires se sont fait dire que cela ne posait aucun risque pour la santé parce que le tabac était un « excellent désinfectant ».

Le révérend J.A. Richardson, pasteur de l'église anglicane Trinity, a pris la parole ensuite. Il avait visité les deux usines de coton de la ville qui, à elles deux, employaient environ 500 ouvriers, et il y avait trouvé un certain nombre de jeunes. Les deux usines avaient des escaliers de secours et des systèmes d'extinction automatiques, mais il faisait chaud dans les salles de travail, l'air était imprégné de poussière de coton dans certaines salles et les conditions d'hygiène étaient médiocres. Tous les ouvriers travaillaient habituellement 60 heures par semaine, de 6 h 30 à 18 h 10 la semaine, avec une pause de 45 minutes pour le dîner, et ils travaillaient une demi-journée le samedi. Le révérend croyait qu'une loi sur les manufactures et une loi sur l'école obligatoire seraient avantageuses pour tous.

Le pasteur baptiste, le révérend Howard Roach, s'inquiétait du travail des enfants. À son avis, les garçons et les filles de moins de 14 ans ne devaient pas faire partie de la population active, même ceux qui devaient aider leur mère veuve. Ils devaient avoir l'occasion d'aller à l'école, déclarait-il, et c'était l'État qui devait aider la mère.

Les commissaires ont reçu les dépositions de plus d'une douzaine de personnes à Saint-Jean avant de se rendre à Campbellton, Newcastle et Chatham. À Campbellton, le père E.P. Wallace, un prêtre de l'église catholique romaine, a exprimé son inquiétude de voir un si grand nombre de garçons perdre une main en travaillant dans les scieries près de machines non munies de dispositif de protection.

La ferronnerie et l'atelier d'usinage Duncan and McLaughlin, à Campbellton, employaient environ 20 hommes travaillant



La filature de coton St. Croix, à Milltown, employait de 675 à 850 ouvriers en 1905.

selon un horaire de 10 heures. S'ils devaient faire du temps supplémentaire, les employés étaient payés à tarif et demi, et parfois au double tarif. La ferronnerie comportait sa part de dangers. Les machines à moulurer pouvaient brûler les mains, il y avait « considérablement » de poussière et de fumée et les meules d'émeri étaient connues pour éclater. Comme dans la plupart des manufactures, la ventilation se faisait en ouvrant les fenêtres.

Le propriétaire de scierie, Thomas W. Flett, de Nelson, qui employait entre 100 et 120 ouvriers pour faire des madriers et des boîtes, a déclaré engager beaucoup de garçons de moins de 14 ans. Les garçons gagnaient 0,50 \$ ou 0,60 \$ par jour et les hommes entre 1,20 \$ entre et 2,50 \$. Flett a aussi déclaré qu'environ 25 ou 30 de ses ouvriers lui louaient une maison, une pratique courante parmi les propriétaires d'usines de la Miramichi.

Trois accidents graves étaient survenus à l'usine de Flett au cours d'une période de trois ans : un homme avait perdu une main, un autre avait subi de graves coupures et un jeune garçon avait perdu un doigt à cause d'un empoisonnement du sang. De l'avis de Flett, tous ces accidents étaient dus à la négligence de ses ouvriers. Si cette évaluation était confirmée, aucun d'entre eux ne serait admissible à une indemnité en vertu de l'*Employers' Liability Act* de 1903 (loi portant sur la responsabilité patronale).

En janvier et février 1905, les commissaires se sont rendus à Woodstock, Fredericton, St. Stephen et Moncton. À Fred-

ericton, W.L. Dameron, surintendant de la Hartt Boot and Shoe Company, a déclaré que l'entreprise Hartt employait environ 130 hommes et femmes qui travaillaient 60 heures par semaine, du lundi au samedi. L'immeuble de trois étages comptait six toilettes et plusieurs extincteurs d'incendie, mais aucun escalier de secours.

L'entreprise de travail du bois de J.C. Risteen employait environ 30 hommes et garçons, selon l'horaire de 10 heures de travail, pour faire, entre autres, des châssis, des portes et des moulures. Le gérant de l'usine, J.W. Tabor, se souvenait qu'un jeune garçon avait été frappé et tué lorsqu'une pièce de bois était tombée d'une raboteuse. Il a déclaré qu'il y avait « considérablement de poussière » dans la salle de travail à cause du sablage. Cependant, les employés devaient manger dans l'usine puisqu'il n'y avait pas de salle à manger.

À St. Stephen, les commissaires ont appris que l'usine St. Croix Cotton Mill, le principal employeur du comté de Charlotte, comptait entre 675 et 850 ouvriers et ouvrières sur sa feuille de paye. Ceux-ci travaillaient 60 heures par semaine ou 11 heures par jour du lundi au vendredi et une demi-journée le samedi. Ils avaient droit chaque année à quatre congés non rémunérés.

En février 1905, la commission a terminé ses activités à Saint-Jean où M. Wilson, un ancien ouvrier de scierie, a été parmi les derniers à témoigner. Son témoignage a rassemblé un certain nombre de problèmes du milieu de travail que les réformateurs du

travail espéraient voir résoudre.

Wilson avait travaillé comme empileur de madriers, gagnant 2 \$ par jour, mais il s'était fracturé une jambe le mois de mai précédent à cause d'une plate-forme en bois défectueuse. Il avait été en chômage tout l'été, sans revenu, et il devait payer ses frais médicaux. À son retour à l'usine, son salaire avait été réduit à 1,25 \$ par jour. Après environ cinq semaines, Wilson avait été congédié pour de bon parce qu'il boitait. Il avait alors obtenu un emploi où il réparait des chaussures, ce qui ne l'obligeait pas à rester debout trop longtemps. Wilson avait reçu 20 \$ en indemnités du propriétaire de la scierie. Son fils, Eldon, âgé de 16 ans, également un ouvrier de la scierie, s'était blessé aux doigts en huilant un appareil en marche. Le cousin d'Eldon, Robbie, âgé de 14 ans, avait perdu trois doigts dans la même scierie. Robbie avait commencé à travailler à la scierie à l'âge de 10 ans. Les possibilités d'emplois pour ces trois ouvriers seraient limitées à cause de la gravité de leurs blessures.

Prises dans leur ensemble, les dépositions recueillies par la commission décrivent les manufactures du début du XX<sup>e</sup> siècle comme des lieux de travail dangereux et parfois désagréables. La chaleur, la poussière, la fumée, les émanations et le bruit des appareils pouvaient rendre la journée de travail difficile. Adolescents et adultes se rendaient au travail tôt le matin et la plupart travaillaient 60 heures par semaine, ce qui incluait une partie ou la totalité du samedi. Par conséquent, les ouvriers avaient peu de temps libre et ils n'avaient aucun congé rémunéré. Les enfants des veuves étaient souvent les premiers à se retrouver parmi la population active.

Les quelques dépositions disponibles sur les salaires donnent à penser que ceux-ci variaient pour les débutants et pour les ouvriers expérimentés. Les jeunes ouvriers recevaient environ la moitié du salaire accordé à leurs collègues adultes. Une blessure grave pouvait entraîner une perte de temps, une réduction de revenus et, dans les pires cas, le décès. Et personne n'offrait de donner « un coup de main » à la plupart des ouvriers qui se remettaient d'un accident industriel.

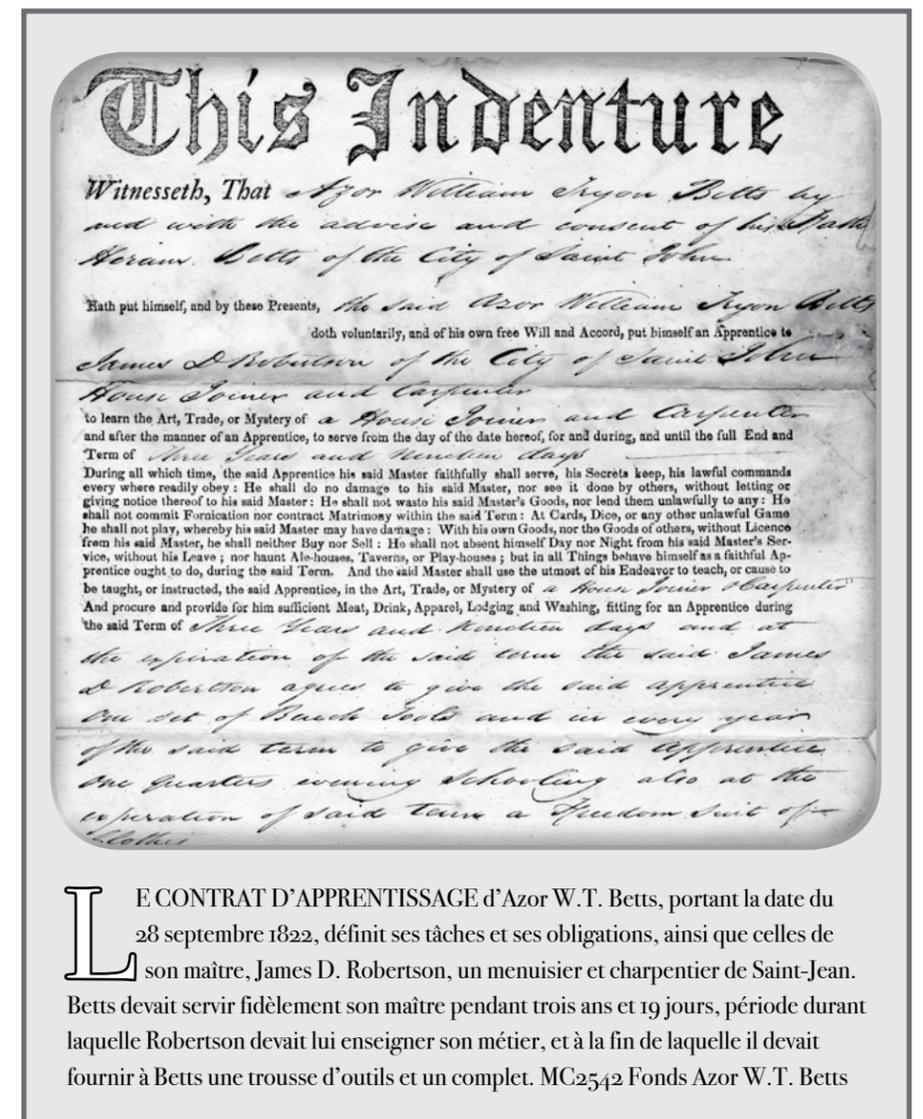
En 1905, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a adopté la *Factories Act* (loi

sur les manufactures), une première étape positive vers l'amélioration des conditions de travail. Une manufacture était définie comme un établissement manufacturier employant dix personnes ou plus. La loi précisait qu'aucun garçon ni fille de moins de 14 ans ne pouvait être employé sauf dans des cas spéciaux. Le nombre maximal d'heures de travail pour les femmes et pour les jeunes filles de 14 à 18 ans était de 60 heures par semaine ou 10 heures par jour du lundi au samedi. Si les ouvrières travaillaient moins longtemps le samedi, alors les heures du lundi au vendredi pouvaient être augmentées. Avec une permission spéciale, les femmes et les jeunes filles pouvaient être tenues de tra-

vailer treize heures et demie par jour ou une semaine de 81 heures pendant un maximum de 36 jours par année. Les heures de travail pour les hommes et pour les garçons de plus de 14 ans n'étaient pas réglementées.

En ce qui concerne la santé et la sécurité au travail, la loi prévoyait des escaliers de secours, des extincteurs d'incendie, des dispositifs de protection pour les machines et des toilettes propres, mais pas de salle à dîner. Les congés rémunérés, un salaire minimum, de meilleures indemnités pour les ouvriers blessés devaient attendre à plus tard. ■

JANICE COOK



LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE d'Azor W.T. Betts, portant la date du 28 septembre 1822, définit ses tâches et ses obligations, ainsi que celles de son maître, James D. Robertson, un menuisier et charpentier de Saint-Jean. Betts devait servir fidèlement son maître pendant trois ans et 19 jours, période durant laquelle Robertson devait lui enseigner son métier, et à la fin de laquelle il devait fournir à Betts une trousse d'outils et un complet. MC2542 Fonds Azor W.T. Betts

# Nouvelles ressources sur l'histoire du travail au Nouveau-Brunswick

UN PROJET DE RECHERCHE d'envergure provinciale a grandement contribué, au cours des dernières années, à accroître les occasions de découvrir l'histoire des travailleurs et des syndicats au Nouveau-Brunswick. Le projet Histoire du travail au Nouveau-Brunswick, souvent désigné par l'acronyme LHTNB, a été établi par des chercheurs de l'Université du Nouveau-Brunswick et de l'Université de Moncton. Il est appuyé financièrement par les Alliances de recherche universités communautés, un programme subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines. Des partenariats avec des organi-



sations syndicales et des établissements du patrimoine ont été des éléments essentiels du projet. Les Archives provinciales du Nouveau-Brunswick (APNB) ont joué un rôle actif dans le projet dès le début. L'APNB a appuyé deux des principales activités du projet qui ont permis d'augmenter les ressources accessibles aux utilisateurs des Archives.

Un objectif initial était de planifier le transfert aux Archives provinciales de plus de 200 boîtes de documents historiques des bureaux de la Fédération du travail du Nouveau-Brunswick (FTNB) à Moncton. Créée en 1913, la FTNB est une des plus anciennes fédérations provinciales au Canada; seule la Fédération du travail de l'Alberta, créée en 1912, existe depuis plus longtemps. Étant la voix des travailleurs de la province, la Fédération a, dès ses débuts, mené des campagnes sur la rémunération des travailleurs et le salaire minimum. Elle

a plus tard contribué à la mise en œuvre d'importantes réformes, dont l'adoption de la loi intitulée *Labour Relations Act* (1945) et de la *Loi relative aux relations de travail dans les services publics* (1968). La FTNB demeure une grande institution au Nouveau-Brunswick. Ses documents constituent une importante source d'histoire provinciale.

Sous la supervision du personnel des Archives, des adjoints à la recherche ont dressé un inventaire provisoire du fonds documentaire de la FTNB, MC1819. Les documents de cette collection ont trait, pour la plupart, aux années depuis 1970. Une ressource particulièrement importante est un ensemble quasi complet des délibérations tenues durant les congrès de la Fédération, y compris un procès-verbal rédigé à la main de janvier 1914. Cette source permet aux chercheurs de suivre les préoccupations et les politiques de la centrale syndicale provinciale au cours du dernier siècle et d'étayer la structure changeante du mouvement syndical dans la province. Le fonds comprend aussi des enregistrements sur bande magnétique des congrès de la Fédération remontant à 1965 qui rendent compte des débats animés. Parmi les points saillants répertoriés à ce jour sont les discours prononcés par des visiteurs tels Louis J. Robichaud, premier ministre du Nouveau-Brunswick, et César

Chavez des Travailleurs agricoles de la Californie.

La collection de plus de 75 entrevues constituée par le personnel du projet LHTNB, des étudiants et des chercheurs est une autre ressource importante de l'histoire orale. Elle fait partie des documents d'administration et de recherche du projet, le Fonds LHTNB, MC3477. Les entrevues portent sur divers sujets, depuis des récits sur le travail dans les manufactures Chestnut Canoe et Hart Shoe de Fredericton jusqu'aux témoignages d'activistes syndicaux de diverses régions de la province. Plusieurs entrevues sont axées sur l'histoire des infirmières, dans le cadre d'un partenariat entre le projet et l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick et le Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick.

Les entrevues font suite à un questionnaire sur les biographies, la vie familiale et l'expérience de travail et, s'il y a lieu, la participation aux activités syndicales et autres activités publiques. Le personnel

des Archives a fourni une aide technique et des conseils, et a organisé un atelier de formation pour les étudiants assistants qui ont mené plusieurs entrevues. Les entrevues ont été enregistrées en format de fichiers numériques et elles ont été entièrement transcrites avant d'être déposées. La collection contient les transcriptions des entrevues menées en français par les chercheurs de l'Université de Moncton. Ces transcriptions sont conservées au Centre d'études acadiennes à Moncton.

À la suite des travaux exécutés dans le cadre du projet, de nouvelles recherches sont entreprises sous diverses formes. Le site Web du projet contient des documents sur des sujets tels « Vie et travail dans la paroisse de Stanley durant la Première Guerre mondiale », « Le travail des femmes dans les camps de bûcherons au Nouveau-Brunswick », « Minto, 1932 », « Escuminac, 1959 », « Comment les infirmières ont appris à porter deux chapeaux », « Une cargaison dangereuse, 1979 » et autres. Plusieurs

ouvrages et articles préparés par le groupe du projet sont accessibles en ligne sous l'onglet Nos publications. Des exemplaires imprimés de deux dépliants bilingues : *Les premiers présidents de la Fédération du travail du Nouveau-Brunswick, 1913-1964* et *Éclairer les politiques publiques : Perspectives socioéconomiques et historiques sur le travail au Nouveau-Brunswick*, sont disponibles sur demande, jusqu'à épuisement des stocks, auprès du directeur du projet. D'autres travaux sont en préparation, y compris un livre sur l'histoire de la Fédération du travail du Nouveau-Brunswick qui sera publié en français et en anglais, à temps pour l'année du centenaire de la Fédération, en 2013. ■

Le directeur du projet LHTNB, DAVID FRANK, est professeur d'histoire à l'Université du Nouveau-Brunswick à Fredericton (dfrank@unb.ca). L'adresse du site Web du projet est [www.lhtnb.ca](http://www.lhtnb.ca).



## Assemblée générale annuelle des Associés, le 16 mai à Shippagan

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE des Associés des Archives provinciales du Nouveau-Brunswick se tiendra le 16 mai 2012, à 18 h 30, dans l'amphithéâtre Gisèle McGraw du Centre universitaire de Moncton, campus de Shippagan. Divers rapports seront présentés, dont celui de la présidente sur les activités de l'année écoulée. On procédera aussi à l'élection du conseil d'administration.

Pendant l'assemblée, les Associés, conjointement avec la Société historique Nicolas-Denys, inaugureront la Collec-

tion généalogique et historique Mgr Donat Robichaud, que les Associés ont contribué à mettre sur pied. La collection, qui sera affichée dans le site web des Archives provinciales, permettra la consultation en ligne d'extraits de *L'Évangéline*, un des premiers journaux acadiens du Nouveau-Brunswick, ainsi que de renseignements généalogiques et historiques se rapportant aux familles qui se sont établies dans le nord-est de la province.

Les membres des Associés des Archives et le grand public sont cordialement invités.

# Plusieurs bras allègent le travail

**O**NNE travaillait pas uniquement dans les usines ou les fabriques. Le journal d'Alice B. Wiggins nous dresse le portrait d'une jeune fille qui grandit dans une région rurale du Nouveau-Brunswick au début du XX<sup>e</sup> siècle et souligne le fait que les enfants contribuaient aux revenus du ménage. Ces extraits, qui commencent en 1903, alors qu'elle avait 14 ans, soulignent ses activités ménagères et les événements sociaux auxquels sa



Alice Wiggins, deuxième rangée à l'extrême gauche, diplômée de la promotion de 1911 de l'École normale, à Fredericton

famille et elle participent. Alice consigne dans son journal le travail de forgeron de son père ainsi que l'aide qu'elle, sa mère et ses frères et sœurs lui apportaient pendant les périodes occupées. Elle écrit que son père et ses frères chassaient, pêchaient, ramassaient les récoltes et qu'ils travaillaient à l'usine de bardeaux; elle écrit aussi que les hommes de la place trouvaient du travail saisonnier dans les camps de bûcherons et dans la drave. À l'occasion, elle mentionne un accident de travail. Elle relate également des épidémies de maladies infectieuses dans le comté de York, comme la variole (1905) et la fièvre typhoïde (1908).

## FÉVRIER 1903

Lun. 9 – Jeu. 12 À la maison à couper des bandes de tissus pour faire des tapis.  
Ven. 10 J'ai coupé du tissu à tapis dans la matinée et je suis allée glisser en traîneau dans l'après-midi.  
Sam. 11 J'ai fait les tâches du samedi dans la matinée; je suis allée glisser en traîneau dans l'après-midi.  
Lun. 16 – Mar. 17 Fait du tapis au crochet

toute la journée.

Mer. 18 J'ai fait des tâches ménagères et du tapis au crochet.

Jeu. 19 J'ai fait du tapis au crochet en avant-midi et je suis sortie me promener dans l'après-midi.

Dim. 22 Au rassemblement chez M<sup>me</sup> Barns en matinée; à l'école du dimanche en après-midi.  
Lun. 23 – Ven. 27 À la maison à faire du tapis au crochet.

## MARS 1903

Jeu. 5 À la maison en avant-midi. Sortie glisser en traîneau en après-midi.  
Sam. 7 À la maison. Sortie glisser en traîneau en soirée.  
Mar. 10 À la maison toute la journée à assembler des pièces de courtepoince; Annie et Alma sont venues y travailler en soirée.  
Sam. 21 Papa a eu les doigts coupés en mars 1903.  
Dim. 22 À la maison et au carrefour à l'église.  
Mer. 25 Le moteur à vapeur de Dayton est arrivé sur le train. Rix Brown est revenu du bois aujourd'hui. Je fais des tâches ménagères – l'usine a démarré.  
Jeu. 26 Alice McL [McLaggan] est ici. Papa a

abattu un vison. Je fais des tâches ménagères et du tapis au crochet. Oncle Sam est ici.

## AOÛT 1903

Lun. 3 – Mar. 4 À la maison et sortie cueillir des baies en après-midi.  
Ven. 5 À la maison et pour suivre ma leçon. Bessie est en visite.

Dim. 9 Au rassemblement le matin, à l'école du dimanche en après-midi; Theora et Tully étaient en visite.

## SEPTEMBRE 1903

Ven. 15 À la maison. Renie et Leila W. sont ici. Tante Mary Hallett fait du filage; sortie pour la pratique en soirée. Annie et moi avec la vieille Nell (jument) et Effie et Leila avec Howard (cheval). Papa et Cecil à la chasse à Mactaquac.  
Sam. 23 Chez tante Mabel – sur le lt. (?) à 10 h. Je suis restée avec les enfants tout le reste de l'avant-midi. SKN de passage quelques minutes. Ma tante, mon oncle et tous les enfants, Minnie Gorham, SKN et moi sommes allés à la foire dans l'après-midi et visiter Theora. Nous sommes allés tous ensemble.  
Jeu. 28 À la maison. Effie est à l'école. Cecil est resté à la maison pour aider papa à

fabriquer des traîneaux. Oncle Léon et Bessie sont passés quelques minutes. Ils ont apporté de la viande de chevreuil; celui qu'il a chassé à Tuckers.

Ven. 29 À la maison, à balayer et à nettoyer en vue de samedi. W.E.R. [W.T.R.] est ici pour faire ferrer ses chevaux. Papa et Cecil sont partis chasser de l'orignal (femelle) et du gibier.

## OCTOBRE 1905

Lun. 2 À la maison. Lessive le matin. Papa et Cecil ramassent des pommes de terre. Effie est à l'école. Maman fait des tâches ménagères et prend soin du bébé. Alma Jones et Annie passent quelques minutes à 15 h 30.

Mar. 3 À la maison. Maman est malade. Effie est à la maison. Les batteurs sont ici. Herb Caverhill et oncle Sam [Lam, Leen?] sont ici pour l'après-midi et toute la nuit. Henry Prescott passe à l'heure du thé.

Ven. 6 À la maison. Il y a une fête chez W.C. Jones ce soir. Tous les jeunes seront là. Effie était à l'école aujourd'hui. John White travaille ici à ramasser des pommes de terre. Cecil ne va pas à l'école maintenant. Maman confectionne des vêtements courts pour le bébé.  
Lun. 9 Ernie a trois mois aujourd'hui. À la maison. Effie était à l'école et est allée chercher le courrier. Cecil range du bois dans le hangar. Papa travaille dans l'atelier. Maman et moi faisons la lessive.

Jeu. 12 ... Nous avons plumé des poulets. Cecil et oncle Will étaient à la chasse.  
Sam. 14 ... Cecil a transporté et rangé du bois dans le hangar toute la journée. Maman et Cecil ont installé un plancher dans le hangar à bois et j'ai pris soin du bébé.

Mer. 18 Papa et Cecil sont montés jusqu'au barrage à la recherche d'originaux.  
Mar. 24 À la maison. Effie est à l'école. Cecil ramasse des navets, des betteraves et des carottes, pour les offrir à M. John Watson ce soir. W.E. R. était sorti ce soir, il a apporté deux coqs qu'il a échangés contre des poulettes.

## NOVEMBRE 1905

Mar. 7 À la maison. Effie est à la maison aujourd'hui. Nous avons fait la lessive en avant-midi et nettoyé le salon en après-midi. Eddie Jones travaille chez oncle Edd. Will Reynolds est allé au bois. Papa et Cecil fabriquent des traîneaux pour Winslow Jones.

Jeu. 9 À la maison à faire du nettoyage. Il neige. Effie est à la maison, elle a peur de la rougeole.

Lun. 20 À la maison. Effie est à l'école. ... Effie est allée chercher le courrier. Ernie a reçu sa tirelire de la Surprise Soap Co. Il avait envoyé 25 emballages pour l'obtenir...  
Mer. 22 À la maison. Effie est rentrée de l'école. J'ai fait un nouveau tablier, en vert et

en noir, rayé en vert très pâle. Cecil a abattu deux perdrix aujourd'hui.

## DÉCEMBRE 1905

Lun. 4 À la maison. Il neige toute la journée. Maman et moi fabriquons un nouveau chemisier rouge avec du blanc pour moi; il est garni de ruban en velours noir. Oncle Sam est ici. Il est en route pour l'intérieur. Effie est à l'école et Cecil également. Cobron (Coburn?) Moore est passé ici. Albert et Annie nous ont visités.

Jeu. 7 ... il y a de la variole à Burt's Corner et Tracey Station – pas très forte, mais il y a quarantaine. Il y a des cas graves à Fredericton Junction. Nous nous sommes beaucoup amusés, Cecil et moi, à faire entrer la génisse noire dans la grange.

Ven. 8 À la maison. Effie et Cecil sont tous deux à la maison, ils ne se sentent pas très bien. Nous avons tous le rhume... James Hallett a commandé deux traîneaux, mais parce que papa ne s'est pas mis tout de suite au travail, qu'il n'a pas laissé tomber le travail qu'il faisait pour d'autres afin de s'y mettre, il s'est fâché et il a annulé la commande. J'ai cru que papa serait contrarié, mais au contraire, il était content parce qu'il avait beaucoup d'autres traîneaux à fabriquer. ■

TWILA BUTTIMER

# Hommage à un bénévole

**M**ALGRÉ ses 88 ans, Jim O'Neill œuvre depuis peu comme bénévole aux Archives provinciales. Son expérience en fait la personne toute désignée pour entreprendre la tâche d'identifier le contenu des clichés de l'ancien photographe du *Daily Gleaner*, Ian Brown, aujourd'hui décédé. Jim habite Fredericton depuis toujours. Pompier à la retraite, il a été chef adjoint du service d'incendie de Fredericton, comme son père avant lui. En tant qu'historien amateur, il s'est grandement intéressé aux divertissements musicaux et à d'autres formes de loisir à Fredericton, notamment à l'histoire du cirque, dont il est un expert. Il a construit à l'échelle, à partir de zéro,

le plus grand cirque en modèle réduit au pays avec l'aide de sa défunte épouse, Gilberta, qui a confectionné les tentes. Faisant preuve d'un extraordinaire souci du détail et doué d'une mémoire tout aussi remarquable, il sait non seulement décrire les images, mais il ajoute à ses descriptions beaucoup de détails et d'anecdotes s'y rapportant. ■



Jim O'Neill

# Trois départs à la retraite



Lucy Jardine



Gregg Hatt



Paula Glendenning

TROIS EMPLOYÉS des Archives provinciales, Lucy Jardine, Gregg Hatt et Paula Glendenning, sont partis à la retraite au printemps après avoir travaillé pour le gouvernement durant 41, 39 et 24 ans respectivement. Tous les trois avaient auparavant travaillé dans d'autres secteurs du ministère de l'Approvisionnement et des Services. Ils nous ont apporté leur connaissance du gouvernement et de ses rouages et ont fait profiter aux Archives des liens qu'ils avaient tissés au cours des années. Doués d'une grande capacité d'apprentissage, tous trois se sont rapidement formés à l'archivistique. Soucieux d'accomplir la mission des Archives, ils ont contribué, par leur approche positive et pragmatique, au bon fonctionnement des Archives. Ils ont aussi fait preuve de respect envers leurs collègues de travail et ont fait de leur milieu de travail un endroit agréable. Ce sont des gens sociables et sympathiques. Tous les trois ont reçu des lettres, des courriels et des messages de remerciement et d'hommage de la part de diverses personnes du Ministère, du gouvernement provincial et du public soulignant l'excellence de travail et leurs états de service.

LUCY a d'abord travaillé au service de référence des Archives et, plus récemment, dans la section des documents gouvernementaux, où sont conservés les dossiers judiciaires, les décrets en conseil, les dossiers des concessions de la Couronne et d'autres types particuliers de documents gouvernementaux. Elle était bien organisée, très fiable et toujours prête à faire profiter les nouveaux employés de ses connaissances et son expérience. Son travail l'a mise en contact avec diverses personnes au sein du gouvernement provincial et ailleurs dans le monde. Le professionnalisme dont elle a fait preuve et les efforts qu'elle a déployés pour répondre à leurs demandes ont contribué à maintenir l'excellente réputation des Archives.

GREGG a été archiviste à l'unité des documents du secteur privé, où sa connaissance de la vie politique, du gouvernement et de son comté natal de Charlotte lui a grandement servi pour mener à bien de nombreux projets, notamment pour reconnaître les personnalités et les événements illustrés dans les caricatures de Josh Beutel et de Bill Hogan. Gregg a coordonné le transfert des documents dans le nouveau centre d'entreposage et s'est occupé de l'entretien et de la sécurité de

l'immeuble situé sur le campus, répondant avec patience aux appels reçus à toute heure du jour et élaborant habilement des solutions à la fois pratiques et abordables aux problèmes qui se présentaient. Entrepreneurs et membres du personnel étaient frappés par la courtoisie, la délicatesse et l'efficacité avec lesquelles il faisait face à différentes situations. Son énergie et son sens de l'humour apparemment inépuisables mettaient du soleil dans la journée de travail.

PAULA a travaillé à la fois à l'unité des documents du secteur privé et à l'unité de gestion des documents. Très dynamique et faisant toujours preuve de professionnalisme dans ses rapports avec les clients, elle recherchait constamment des façons d'améliorer la qualité de nos services. Son esprit créatif et ses talents artistiques ont été des atouts précieux pour accomplir son travail auprès des Associés, que ce soit pour gérer la liste des membres, faire de la promotion ou organiser des réunions ou des événements. Paula a effectué le quart de travail du samedi au service de référence, où son intérêt pour les gens et sa volonté d'aider, deux qualités dont elle faisait aussi preuve avec ses collègues, ont été très appréciées. ■

## DU NOUVEAU AUX ARCHIVES

### Nouveaux instruments de recherche

#### Documents gouvernementaux

**RS85 Documents du bureau de l'enregistrement du comté de Carleton.** (révisé) Entreprises et sociétés en nom collectif : inscriptions et dissolutions.

**RS141 Index des documents des statistiques de l'état civil.** 1917; 1962. (révisé) Ajout de naissances et d'enregistrements tardifs de naissances, 1917; Mariages, 1962; Décès, 1962.

#### Documents privés

##### TRAVAIL ET TRAVAILLEURS

**MC850 Fonds Richard Moore** (4 cm). Livre de comptes (1878-1891) de Moore, forgeron à Mechanic Settlement, comté de Kings. Sont inscrits les noms des clients, les services rendus et les matériaux utilisés, ainsi que les montants facturés et les dates de paiement.

**MC3609 John Moore** (1843-1914). Extrait de journal (transcription de 49 pages), du 4 octobre 1874 au 10 mars 1877. Frère de Richard (MC850 cidessus); ouvrier d'usine, charpentier et fermier à Mechanic Settlement. Sa première femme est morte en couches en 1875, lui laissant deux jeunes enfants; il s'est remarié en 1878.

**MC2729 Fonds du Saint John Mechanics' Institute** (4,5 cm). Deux grands livres (1875-1889; 1879-1890) dans lesquels sont inscrits les noms des conférenciers, les dates des conférences, les noms des employés et leurs salaires, les articles achetés et les charges (loyer, chauffage, éclairage). Fondé à Saint-Jean en 1840, l'institut avait pour but d'offrir une formation technique aux travailleurs.

**MC3465 Fonds Jimmy Orr** (3,4 m). Correspondance de nature syndicale, procès-verbaux de réunions, rapports, brochures, magazines, bulletins, coupures de journaux et photos de Orr (n. 1936 - d. 2009), débardeur de Saint-Jean et chef syndical la majeure partie de sa vie.

**MC3652 Fonds du Syndicat des professeurs du Collège de Bathurst,** section locale 1541 du SFCP (3 cm; 1972-1975, 1990). Documents se rapportant à la grève au collège en 1974.

**MC3653 Fonds Bethel Nursing Home,** section locale 2464 du SFCP (12 pièces; 1981-1990). Documents se rapportant à la grève au foyer de soins de Bethel (devenu le Mill Cove Nursing Home) et à sa résolution.

##### HISTOIRE FAMILIALE

**MC3422 Collection Louise Mitchell Bamford** (8 m). Documents généalogiques et photographies des familles Bamford et Mitchell et de plusieurs autres familles de la Miramichi étudiées par l'enseignante et généalogiste de longue date, Louise Bamford (1916-2008), de Doaktown. Elle a publié en 1989, *The Bamford Saga, 1764-1989*, mais ses recherches et sa passion envers le développement de la région de Doaktown se sont poursuivies jusqu'à son décès.

**MC3592 Fonds Louise Crawford Sonier** (4 cm; 1933-2001). Documents primaires (correspondance, carnets de notes, classeurs à anneaux, fiches, albums de collages, etc.) et coupures de journaux se rapportant aux familles Arbeau, Crawford (notamment la mère de Louise, Ina Arbeau Crawford) et Sonier, ainsi qu'aux sœurs Louise Mitchell Bamford et Katherine Lillian Bamford.

**MC3669 Fonds de la famille Keith** (8 cm, photos connexes en P27). Renseignements sur les familles Keith et Price, deux familles loyalistes du Nouveau-Brunswick qui s'installèrent à Havelock et Butternut Ridge

et qui devinrent unies par des liens matrimoniaux.

**MC3500 Paul Evans Barrett** (n. 1957 - d. 2007 (60 cm). Histoire familiale en 48 volumes compilée par Barrett.

**P712 Collection J.S.S. Armour** (20 photos; v. 1850-1890). Portraits de divers membres des familles MacFarlane et Stavely réalisés par quelques-uns des premiers photographes de Saint-Jean.

### Acquisitions récentes choisies

#### Documents gouvernementaux

**RS6 Bureau du Conseil exécutif.** Décrets en conseil. Index et 8 volumes reliés. 2007 (0,4 m) R2011.166

**RS84 Documents du bureau de l'enregistrement du comté d'Albert.** Index des actes de vente. 2 volumes : 1887-1891 et 1903-1961 (0,2 m) R2011.102

**RS85 Documents du bureau de l'enregistrement du comté Carleton.** Inscriptions d'entreprises et de sociétés en nom collectif. 1966-1983 (0,2 m) R2011.282

**RS125 Commission de l'aménagement agricole.** Procès-verbaux. 1992-1993 (0,4 m) R2011.131; Programmes. 1962-2001 (0,4 m) R2011.162

**RS141 Statistiques de l'état civil.** Relevés annuels et enregistrements tardifs des naissances, 1917. Relevé annuel des mariages, 1962 (2,4 m). Sur microfilm. R2011.246, R2011.247

**RS168 Archives provinciales.** Comité provincial de conservation : enquête sur les textiles et le mobilier, services de conservation pour les galeries, les archives et les musées. 1987-2002 (1,2 m) R2011.1888

**RS252 Société de développement du Nouveau-Brunswick.** Procès-verbaux et rapports du président. 1967-1976 (2,0 m) R2011.184

**RS418 Archives municipales de Moncton.** Bureau du maire. 1983-1998 (2,0 m) R2011.113

**RS838 Vérificateur général.** Rapports de vérification des ministères. 1993-1995 (1,6 m) R2011.125 et R2011.157

**RS904 Archives de la Direction de l'aménagement des forêts.** Titulaires de permis. 1957-1972 (0,4 m) R2011.148

**RS921 Commission des produits forestiers du Nouveau-Brunswick.** Dossiers sur chacun des offices de mise en marché de la province, y compris les procès-verbaux. 2002 (0,2 m) R2011.85

**RS975 Direction du développement culturel.** Souvenirs et coupures de journaux de Film NB, brochures. 2006-2010 (2 m) R2011.178

**RS1043 Commission sur l'excellence en éducation.** Rapports, présentations au comité. 1984-1996 (1,4 m) R2011.211

**RS1052 Ministère de la Sécurité publique.** Dossiers sur la création du ministère du Solliciteur général à partir du ministère de la Justice : planification stratégique, organisation, politiques et procédures. 1993-2000 (0,2 m) R2011.86

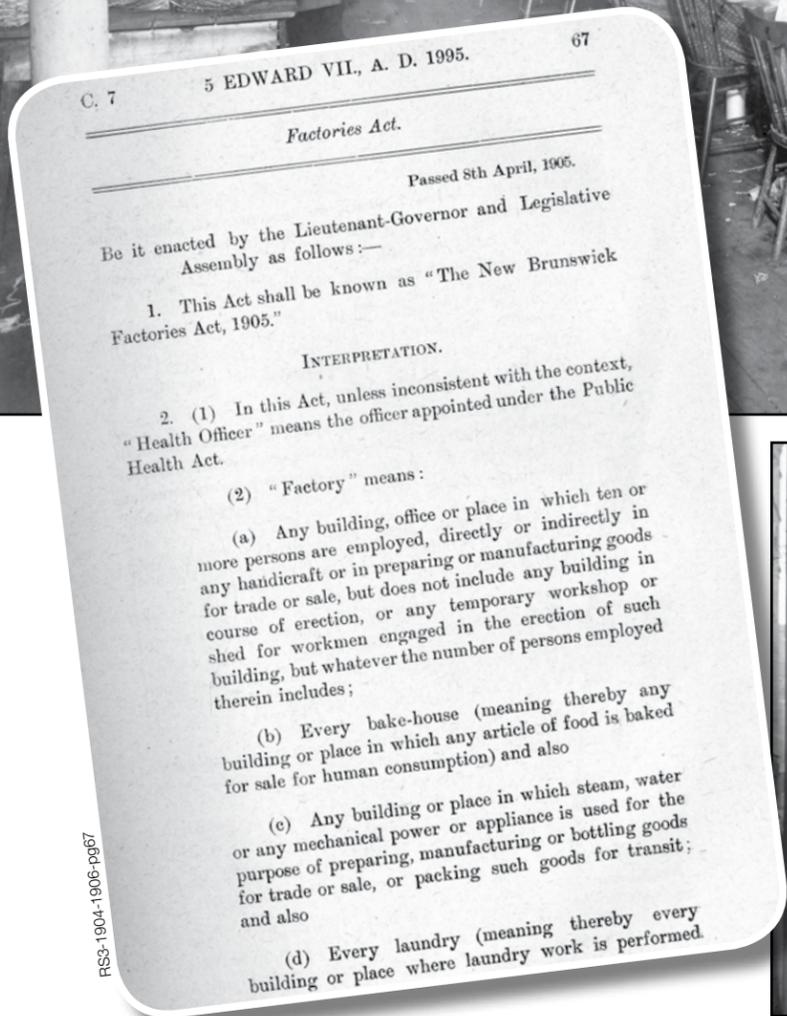
### Ajouts au site Web des Archives

**RS141 Statistiques de l'état civil :** 199 383 images numérisées de certificats de décès jusqu'à 1960 inclusivement.

**Exposition Le jubilé de diamant : une période de réflexion,** contenant des images de la visite de la reine Elisabeth II au Nouveau-Brunswick en 2002, a été ajouté à la section sur les visites royales au Nouveau-Brunswick. ■



P598-6



RS3-1904-1906-pg67



P210-795

# New Brunswick Factory Commission portfolio

**F**ACTORIES ACT, 5 Edward VII, C. 7 (1905). The act defined a factory as “any building, office, or place in which ten or more persons were employed ...in any handicraft or in preparing or manufacturing goods for trade or sale...” Lobster, fish, and fruit canneries fell outside the act’s purview. RS3-1904-1906-pg67 ❖ **Workroom, Hartt Boot & Shoe Company**, Fredericton, ca. 1900. P598-6 ❖ **View of Prince William Street**, Saint John, ca. 1905. A. Isaacs, cigar manufacturer; Andrew Pauley, tailor; and James S. May & Son, tailors, are on the right. P210-795 ❖ **Shives lumber mill and wharves**, Campbellton, 1899. Mill owner, Kilgour Shives was one of five factory commissioners appointed by Premier Lemuel J. Tweedie’s government in 1904. P13-32 ❖ **J. C. Risteen & Co.**, upper Queen Street at Smythe Street, Fredericton, after 1901. P5-405A ❖ **William A. Hickson’s sawmill**, one of the largest in the Newcastle area, employed about 85 men in 1905. Hickson and several of his employees gave evidence before the factory commission. P6-477



P13-32



P5-405-A

# Portefolio de la commission sur les manufactures au N.-B.

**L**OISUR LES MANUFACTURES (Factories Act), 5 Edward VII, chap. 7 (1905). La Loi définissait une manufacture comme « un bâtiment, un bureau ou un endroit où dix personnes ou plus sont employées [...] dans une industrie artisanale ou dans la fabrication de produits destinés au commerce ou à la vente » (traduction). Les conserveries de homard, de poisson et de fruits ne relevaient pas de la Loi. RS3-1904-1906-pg67 ❖ **Atelier de la Hartt Boot & Shoe Company**, Fredericton, v. 1900. P598-6 ❖ **Vue de la rue Prince William**, Saint-Jean, v. 1905. Sur la droite, les commerces de A. Isaacs (fabricant de cigares), d’Andrew Pauley (tailleur), et de James S. May & Son (tailleurs). P210-795 ❖ **Scierie et quais de la Shives Lumber Company**, Campbellton, 1899. Le propriétaire, Kilgour Shives, fut l’un des cinq commissaires nommés en 1904 par le gouvernement du premier ministre Lemuel J. Tweedie pour faire enquête sur les manufactures. P13-32 ❖ **J. C. Risteen & Co.**, à l’angle des rues Queen et Smythe, Fredericton, après 1901. P5-405A ❖ **La scierie de William A. Hickson**, une des plus grandes de la région de Newcastle, employait environ 85 hommes en 1905. M. Hickson et plusieurs de ses employés témoignèrent devant la commission sur les manufactures. P6-477



P6-477